

AVIS AUX LOCATAIRES le 26/03/25



DISTRIBUTION DES AVIS D'ECHEANCES

Madame, Monsieur,

Les problèmes techniques liés à l'édition et à la distribution des avis d'échéances ont été résolus.

Votre avis d'échéance du mois de janvier a été envoyé par voie postale.

Désormais, vous recevrez votre avis d'échéance, **par courrier postal**. Celui du mois de février sera expédié prochainement, avant un retour à une distribution normale, pour le mois de mars.

Nous vous rappelons que la facturation mensuelle a été effectuée. Vous pouvez la consulter en ligne ou auprès du personnel de proximité.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation exceptionnelle.

☛ *Utilisez l'extranet client, en créant votre compte utilisateur, pour consulter votre solde.*



<https://extranet.ozanam-hlm.fr/>

ou télécharger l'application « **My OZANAM** ».



LA DIRECTION